

DÉPARTEMENT

LANDES

ARRONDISSEMENT

DAX

Effectif légal
du conseil communautaire

49

Nombre de conseillers en exercice

49

EPCI :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DAX

EPCI à fiscalité propre

Élection du Président,
des Vice-présidents et des autres
membres du Bureau

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET

DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

L'an deux mille VINGT-SIX, le TRENTE du mois de MARS à NEUF heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi des articles L5211-1 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Grand Dax.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

AUDOUY Véronique	ABADIE Jean-Marie	DULOAT Corinne
DUBOIS Julien	DEDIEU Martine	RENDÉ Grégory
PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah	DAGES Pascal	LOUBERE BERTHELON Marie-Constance
BENALIA-BROUCH Amine	HENAUT Marylene	LAUSSU Guillaume
ERIDIA Martine	RELAUX Julien	LALANNE Martine
BOUCAU Patrice	PEYSALLE Florence	MORA Vincent
LABORDE Isabelle	LOUMÉ-SEIXO Viviane	NÉMOZ Randy
CASTEL Philippe	DESURMON Cathy	ALBERDI Daniel
SOUBLIN Jean	SABOURAULT Bérengère	GABOULEAUD Jean-Jacques
DELSOL Sandrine	DARRIGADE Hervé	CARRERE Christian
RABA Catherine	CHASSEUR Arthur	LARRIVIERE Aurélie
CASTETS Éric	DURQUETY Nathalie	ROMAIN Dominique
BUISSON Sandrine	KUNTZ Nicolas	DUTOUYA Corinne
BAZUS Julien	PEDUCASSE Sylvie	VILATON Pascal
BIARNES Karine	BERGERAS Alain	BARADAT RISTOR Maire-Claude
BARDERY Jean-Claude	CHAHINE Hikmat	DUBOURDIEU Alain
BOURDILLAS Thierry		

Absents ¹ :

.....

.....

.....

1. Présidence de l'assemblée et installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence Mme Marylene HENAUT, Doyenne d'âge (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil et a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

2. Élection du Président

2.1. Présidence de l'élection

La doyenne d'âge a dénombré 49 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L. 5211-1 du CGCT était remplie².

M. Arthur CHASSEUR a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

Elle a ensuite invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

¹ Préciser s'ils sont excusés.

² Lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

2.2. Constitution du bureau :

Le Conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins : M. Vincent MORA, Mme Marie-Claude BARADAT RISTOR .

2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le Conseil communautaire. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le Conseiller communautaire a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du Code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	49
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral)	14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]	35
f. Majorité absolue	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Julien DUBOIS	35	Trente-cinq

2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
- f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

2.6 Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

2.7. Proclamation de l'élection du Président

M. Julien DUBOIS a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

³ Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁴ Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3. Élection des Vice-présidents

Sous la présidence de M. Julien DUBOIS élu Président (ou son remplaçant en application de l'article L. 5211-2 du CGCT), le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues à l'article L. 5211-2 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des Vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze Vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de Vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

La Président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la communauté disposait, à ce jour, de 10 Vice-présidents. Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 10 le nombre des Vice-présidents du Conseil communautaire.

3.1. Élection du premier Vice-président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Catherine RABA	35	Trente-cinq

3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d).....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.1.4. Proclamation de l'élection du premier Vice-président

Mme Catherine RABA a été proclamée premier Vice-présidente et immédiatement installée.

⁵ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁶ Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2. Élection du deuxième Vice-président

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Hikmat CHAHINE	35	Trente-cinq

3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-président

M. Hikmat CHAHINE a été proclamé deuxième Vice-président et immédiatement installé.

3.3. Élection du troisième Vice-président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 00
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Hervé DARRIGADE	35	Trente-cinq

3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
e. Majorité absolue ⁴ _____

⁷ Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

⁸ Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

⁹ Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁰.

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième Vice-président

M. Hervé DARRIGADE a été proclamé troisième Vice-président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième Vice-président

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 00
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 36
- f. Majorité absolue 19

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Grégory RENDÉ	36	Trente-six

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-président

M. Grégory RENDÉ a été proclamé quatrième Vice-président et immédiatement installé.

¹⁰ Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

¹¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

¹² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.5. Élection du cinquième Vice-président

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Martine DEDIEU	35	Trente-cinq

3.5.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....

3.5.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....

3.5.4. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-président

Mme Martine DEDIEU a été proclamée cinquième Vice-présidente et immédiatement installée.

3.6. Élection du sixième Vice-président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christian CARRÈRE	35	Trente-cinq

3.6.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁵

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue ⁴.....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....

¹³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
¹⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
¹⁵ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

.....
-------	-------	-------

3.6.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁶

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.6.4. Proclamation de l'élection du sixième Vice-président

M. Christian CARRÈRE a été proclamé sixième Vice-président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième Vice-président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Philippe CASTEL	35	Trente-cinq

3.7.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁷

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.7.3. Résultats du troisième tour de scrutin ¹⁸

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.7.4. Proclamation de l'élection du septième Vice-président

M. Philippe CASTEL a été proclamé septième Vice-président et immédiatement installé.

¹⁶ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.
¹⁷ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.
¹⁸ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.8. Élection du huitième Vice-président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 00
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Dominique ROMAIN	35	Trente-cinq

3.8.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹⁹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.8.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁰

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.8.4. Proclamation de l'élection du huitième Vice-président

M. Dominique ROMAIN a été proclamé huitième Vice-président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième Vice-président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean SOUBLIN	35	Trente-cinq

3.9.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²¹

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____
f. Majorité absolue ⁴ _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....

¹⁹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁰ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²¹ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

3.9.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²²

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.9.4. Proclamation de l'élection du neuvième Vice-président

M. Jean SOUBLIN a été proclamé neuvième Vice-président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième Vice-président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 00
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain DUBOURDIEU	35	Trente-cinq

3.10.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ²³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]
- f. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.10.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

3.10.4. Proclamation de l'élection du dixième Vice-président

M. Alain DUBOURDIEU a été proclamé dixième Vice-président et immédiatement installé.

²² Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

²³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

²⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

4. Élections des autres membres du Bureau

Conformément à l'article L. 5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCI est composé :

- du président de l'EPCI,
- d'un ou plusieurs Vice-présidents,
- et éventuellement d'autres membres.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé 3 le nombre d'élus communautaires membres du Bureau non Vice-président.

4.1 Élection du premier membre du Bureau non Vice-président

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Cathy DESURMON	35	Trente-cinq

4.1.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

4.1.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

4.1.4 Proclamation de l'élection du premier membre du bureau non Vice-président

Mme Cathy DESURMON a été proclamée premier membre du bureau non Vice-présidente et immédiatement installée.

4.2 Élection du deuxième membre du Bureau non Vice-président

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Amine BENALIA BROUCH	35	Trente-cinq

4.2.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

4.2.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

4.2.4 Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau non Vice-président

M. Amine BENALIA BROUCH a été proclamé deuxième membre du bureau non Vice-président et immédiatement installé.

4.3 Élection du troisième membre du Bureau non Vice-président

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 00
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 49
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) 14
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) 00
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] 35
- f. Majorité absolue 18

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Aurélié LARRIVIÈRE	35	Trente-cinq

4.3.2 Résultats du deuxième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

4.3.3 Résultats du troisième tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote _____
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) _____
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du Code électoral) _____
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du Code électoral) _____
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] _____

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....
.....

4.3.4 Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau non Vice-président

Mme Aurélié LARRIVIÈRE a été proclamée troisième membre du bureau non Vice-présidente et immédiatement installée.

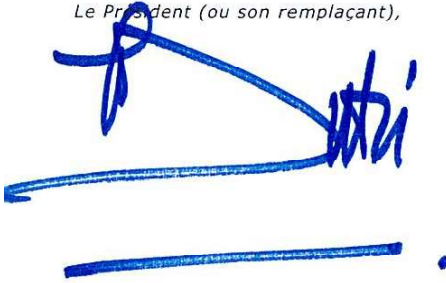
5. Observations et réclamations ²⁵

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

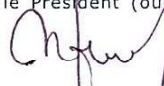
6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le trente mars deux mille vingt-six, à Quatorze heures, dix-huit minutes, en double exemplaire ²⁶ a été, après lecture, signé par le Président (ou son remplaçant), le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le Président (ou son remplaçant),



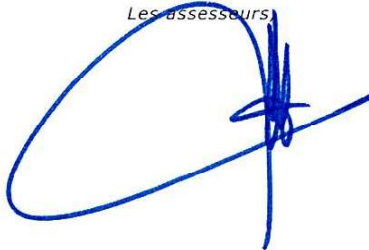
Le conseiller communautaire le plus âgé,



Le secrétaire,



Les assesseurs,



²⁵ Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

²⁶ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.